Les saisies d’argent aux frontières françaises se multiplient

09/09/2013 à 15h00

Les saisies d’argent liquide non déclaré aux frontières de la France ont bondi de 500% en un an, selon une note confidentielle des Douanes. La Suisse et le Luxembourg sont les premières destinations de ces flux.

> *Le volume des saisies d’argent a dépassé les 103 millions d’euros (127 millions de francs) au premier trimestre 2013, soit une augmentation de 518,6% par rapport au premier trimestre 2012, selon une note de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières, évoquée dimanche par Le Parisien/Aujourd’hui en France.*

D’après *Le Parisien*, la forte hausse était déjà perceptible au dernier trimestre 2012 avec 102 millions saisis aux frontières. Interrogée par le journal, la Direction des douanes n’a pas souhaité faire de commentaire.

> *Selon des douaniers cités anonymement dans le quotidien, les raisons avancées par les personnes en possession de l’argent saisi sont «majoritairement» d’ordre fiscal. «Les (sommes issues du trafic de) stupéfiants ne représentent que 10% du volume», selon un enquêteur.*

Le Code des douanes stipule que tout transfert international en liquide, à l’intérieur de l’Union européenne, doit faire l’objet d’une déclaration, sauf pour les sommes inférieures à 10’000 euros.

BILAN

(Merci à Garath et à Noway)